

Assemblée Générale des retraité-e-s SFR-FSU 93

Jeudi 7 juin 2018 de 9 h 30 à 12 h 30

Bourse Départementale du Travail
(Salle de Commission n°2)
1 place de la Libération à Bobigny
(Tramway : Station «Place de la Libération»)

- Ordre du jour :*
- Mesures concernant les retraité-es
 - Services publics
 - Prélèvement à la source, fiscalité
 - Gratuité des transports
 - Questions diverses.

Manifestation des retraité-es le jeudi 14 juin 2018

Les 80 000 manifestants en septembre 2017 et les 200 000 participants aux 167 manifestations du 15 mars reflètent le sentiment d'injustice éprouvé par les retraités face à la politique menée à leur encontre par le gouvernement d'Emmanuel Macron.

Afin d'épargner les entreprises (!), il met les retraités à contribution depuis le 1^{er} janvier pour «renflouer» le salaire net des actifs. Conséquence : les pensions baissent fortement. Après 4 ans et demi sans revalorisation (depuis avril 2013), les 0,8% d'augmentation du mois d'octobre 2017 ont été plus qu'absorbés par la hausse de 25% de la CSG en janvier (+1,7). Cette ponction brutale a immédiatement ramené les pensions nettes à leur niveau de 2012 tandis que les prix continuent à monter.

Selon la devise «diviser pour régner», tout en prônant la solidarité intergénérationnelle, le gouvernement essaie de jouer sur l'opposition entre les salariés et les retraités, alors que tous subissent la même politique de baisse du «coût du travail» : actif ou retraité, un salarié coûte toujours trop cher !

Sans doute au nom de la solidarité, les retraités sont caricaturés tantôt comme des nantis, des «privilégiés» (à 1200 € par mois !), tantôt comme des «assistés», un poids pour la collectivité.

Après deux grèves du personnel des EHPAD, le gouvernement a fait preuve de compassion en trouvant seulement 50 (petits) millions pour améliorer la vie des résidents. Eux aussi «coûtent trop cher».

«Et en même temps», les riches «premiers de cordée» s'enrichissent... Ils bénéficient déjà de la suppression de l'ISF sur les portefeuilles boursiers et de la «flat tax» sur les revenus des capitaux, tandis qu'une baisse de l'impôt sur les sociétés est à venir et que le président annonce maintenant la fin de l'«exit tax».

Toutes ces mesures vident un peu plus les caisses de l'Etat, ce qui justifiera ultérieurement la poursuite de la baisse des dépenses et la destruction de services publics utiles à tous.

Après le 15 mars, le 22 mai beaucoup de retraités se mobilisent en convergence avec les actifs contre cette politique néfaste.

Président et gouvernement, peu enclins au dialogue social, veulent ignorer nos organisations de retraités et nos revendications.

Faisons-nous de nouveau entendre : saisissons-nous de la pétition jointe et retrouvons-nous encore plus nombreux dans les manifestations du 14 juin à l'appel du groupe des 9.

Monique Masson

SIGNEZ, FAITES SIGNER LA PETITION

Danger sur le budget social

La sécurité sociale en danger !

Le C.N.R.* en 1944 avait voulu un financement et un budget séparés pour nos besoins sociaux. L'argent collecté par le travail et redistribué à chacun ne devait pas servir à d'autres fins.

La suppression par E. Macron des cotisations sociales basées sur le salaire brut telles qu'elles étaient calculées et pré-affectées, c'est la mort de notre système social tel qu'il a fonctionné depuis 1945.

E. Macron met en œuvre **la plus importante contre-révolution** sociale jamais connue depuis la fin de la guerre.

Le budget social ne sera plus distinct de celui de l'Etat !

La nocivité de la hausse de la C.S.G. ne se limite pas à une perte du pouvoir d'achat mais **un très mauvais coup masqué porté à notre protection sociale.**

Les exonérations et exemptions des cotisations sociales constituent une mutation de la Sécu (une «**révolution douce**» pour la ministre de la Santé).

Les prestations versées sont considérées comme des dépenses alors que c'est notre argent, le salaire socialisé qui est redistribué en prestations !

Pour ce gouvernement il est nécessaire de rompre fortement **le lien entre travail et droits sociaux.**

Toutes ces mesures mènent directement à la fiscalisation, à l'extension du rôle des complémentaires, à la hausse de leurs cotisations, à l'augmentation du reste à charge et la conséquence inévitable du renoncement aux soins.

Toutes les exonérations étaient de 46,5 Mds € en 2017, elles passent à 65 Mds € en 2018, puis 85 Mds € en 2019 !

Contrairement **aux cotisations sociales qui sont affectées** (assurance maladie, famille, accidents du travail, retraité, maladies professionnelles), **la fiscalisation aux mains de l'Etat finance tous types de dépenses** qui sont en concurrence (armée, éducation nationale, culture ... un missile envoyé en Syrie coûte 2,86 millions). Toutes ces réformes sont structurelles et destructrices de notre modèle social.

Josiane Souchet

*C.N.R. : Conseil National de la Résistance

E.MACRON l'image de la duplicité politique

E.Macron demande aux retraité-es «un effort pour aider les jeunes actifs».

Parallèlement il envisage d'imposer un 2^{ème} jour férié non payé aux salarié-es pour «aider les personnes âgées et les handicapé-es». Quelle duperie !

L'effort des retraité-es

Selon un document rédigé par Bercy et fourni aux parlementaires, la combinaison de la hausse de la CSG avec la baisse de la taxe d'habitation ne ferait parmi les séniors que 5% de gagnants pour 56% de perdants. Pour les autres pas de changement donc pas d'amélioration de leurs conditions de vie.

En 2017, la CSG s'élevait à 97,1 Mds € (plus que l'impôt sur le revenu).

L'augmentation de la CSG représente 22,6 Mds € en plus.

Sur cette somme le gouvernement détourne 4,5 Mds € dont on ignore l'utilisation mais qu'on ne peut s'empêcher de mettre en parallèle avec la suppression de l'ISF qui rapportait 4,5 Mds €.

La journée de solidarité des salarié-es

En 2017, la CSA (contribution solidarité autonomie) payée par les seuls salariés, alors qu'elle devrait concerner tous les revenus, s'élevait à 2,370 Mds €. Les retraité-es y participent également à travers la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) à hauteur de 749 millions d'€.

Depuis 11 ans, 4,7 Mds € ont été détournés de leur objectif premier à savoir l'aide à l'autonomie.

Les retraités ne sont pas dupes, ils ont manifesté massivement contre ces nouveaux impôts en mars. Pas suffisamment entendus, ils manifesteront à nouveau le 14 juin.

Alain Kassardjian

Mds € = milliards d'euro

Gratuité des transports

Fin mars 2018, Valérie Pécresse, Présidente de la région Ile de France, a annoncé la mise en place d'un comité d'experts pour étudier, sans «parti pris», la question de la gratuité des transports en commun franciliens (8 départements concernés).

Actuellement les jeunes, les salariés, les familles nombreuses, et les personnes les plus modestes, bénéficient d'aides, de réductions, voire de gratuité sous certaines conditions... Dans le Val de Marne tous les retraités peuvent bénéficier d'un titre de transport à moitié prix grâce au forfait «améthyste», valable un an et renouvelable tous les ans... La Seine Saint Denis a créé une carte «solidarité» pour les personnes relevant d'une allocation spécifique de solidarité et la gratuité pour les résidents séquanodionysiens qui relèvent du RSA... A Paris, certains «sénior» de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap, peuvent prétendre à la gratuité des transports en commun sous conditions de ressources.

A la conception actuelle «chacun ses tarifs», la SFR-FSU 93 oppose et demande la généralisation de la gratuité des transports en commun pour tous, quel que soit l'âge, le revenu, ou la situation sociale.

Cette gratuité des transports en commun serait une contribution non négligeable à l'amélioration du pouvoir d'achat... Elle permettrait à chacun de se déplacer, d'investir les centres comme les périphéries. Elle pour-

rait favoriser la mobilité, l'accès aux commerces, à la culture, la mixité des quartiers, des arrondissements et des départements... Elle constituerait une émancipation, un facteur de liberté. Ce serait aussi rendre tout le monde «égal» devant ce service... La valeur d'usage se substituerait à la valeur marchande.

Cette gratuité des transports en commun a un coût (actuellement l'achat des billets de transports par les usagers ne représente que 30% du budget de fonctionnement d'Ile de France mobilité et de la RATP)...

La généralisation de la gratuité serait un levier important pour réduire l'usage des voitures individuelles, la pollution de l'air si néfaste pour la santé, et les accidents de la circulation...

Bien entendu la perspective de gratuité des déplacements collectifs doit être accompagnée d'un vaste programme d'amélioration quantitative et qualitative des réseaux et moyens de transports concernés.

Les problèmes liés au changement climatique, à la pollution de l'air, ainsi qu'à la crise sociale et à la perte régulière de pouvoir d'achat... appellent des mesures urgentes de grande ampleur... la gratuité des transports en commun en Ile de France répond en partie à ces enjeux.

Marie-Claude Allain

Fonction publique de l'État, Fonction publique Hospitalière et Fonction publique Territoriale

Toutes les organisations syndicales de la fonction publique réunies le 4 mai s'inquiètent des perspectives d'abandon voire de privatisation de missions publiques.

Elles rappellent que le développement des services publics dans l'intérêt général nécessite la création d'emplois statutaires, un nouveau plan de titularisation, le respect de l'égalité professionnelle. Elles rejettent le projet de suppression de 120 000 emplois et le recours à la contractualisation qui constitue une attaque contre le statut.

Ces organisations sont attachées à une Fonction publique rendant des services de qualité à toutes et tous les usager-es sur l'ensemble du territoire, aux valeurs et principes d'égalité, de solidarité et de justice sociale, à la nécessité aussi de conforter les agent-es dans leurs rôles et dans leurs missions.

Elles appellent à participer à la manifestation le 22 mai. Les fédérations de fonctionnaires : CFDT, FO, CFE/CGC, CFTC, CGT, FAFP, FSU, Solidaires, UNSA.

Danièle Clayette

Services publics Dégrader sciemment le fonctionnement pour privatiser

«Comment détruire un service public ? Commencez par baisser son financement, il ne fonctionnera plus. Les gens s'énerveront. Ils voudront autre chose. C'est la technique de base pour privatiser.» (Noam Chomsky)

Prélèvement à la source : navigation en eau trouble...

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Ce système ne concernera que les seuls salariés, fonctionnaires et retraités, sans toucher les autres catégories pour lesquelles le prélèvement directement à la source est impossible.

Un système simplifié ? ...NON !

- Il n'exonérera ni de déclaration, ni d'avis d'imposition mais générera toute une série de démarches visant à modifier son taux d'imposition tout au long de l'année, au gré des fluctuations de revenus et des changements de situation professionnelle ou personnelle.
- Il entrainera des charges supplémentaires pour l'Administration fiscale dans le suivi des contribuables et des tiers payeurs, avec davantage de recalculs des taux d'imposition, la multiplication des phases de recouvrement, avec des contrôles plus difficiles dus à la multiplicité des collecteurs d'impôts ... tout cela dans un contexte de Service Public fiscal largement affaibli (30 000 emplois supprimés, ces 10 dernières années)...

Un système plus rentable? ...NON !

- Avec le transfert de la charge de la perception des impôts aux entreprises, on imagine aisément les nombreuses dépenses de compensation en direction des entreprises (exonérations sociales ou fiscales supplémentaires, délais pour reverser les sommes collectées, etc.).
- Aujourd'hui, le taux de recouvrement de l'impôt sur le revenu s'élève environ à 98 %. En faisant transiter la perception de l'impôt par des organismes tiers (entreprises par exemple), il y aura forcément des déperditions. L'expérience de la TVA peut faire craindre le pire : erreurs liées à la multiplication des interlocuteurs, entreprises en faillite, fraudes (Fraude à la TVA estimée à 32 Mds d'€)...

Au final, c'est plus de complexité, plus d'inégalités, un rendement de l'impôt plus faible, une réduction de la progressivité au profit des plus hauts revenus...et des coûts supplémentaires !

Alors, est-ce une étape vers la fusion de l'impôt sur le revenu (75 Mds d'€ par an) avec la CSG (près de 100 Mds d'€ par an) ?... un impôt à taux unique pour tous ?... et tous les risques que cela comporte pour le financement de la protection sociale...

Pour notre part, nous appelons à une réforme fiscale de grande ampleur de l'impôt sur les revenus qui garantisse une réelle justice sociale : cela passe, entre autres, par une plus grande progressivité du barème et l'augmentation significative du nombre de tranches.

Jocelyne Bremesse

CORPUS REVENDICATIF FSU

- Redonner à l'IRPP une place centrale en renforçant de manière significative sa progressivité (création de nouvelles tranches, relèvement significatif du taux marginal d'imposition, rétablissement des tranches intermédiaires),
- Taxer plus fortement les revenus financiers et la fortune,
- Réformer la fiscalité des entreprises pour qu'elle soit plus juste et qu'elle favorise les politiques d'emploi, de salaires et d'investissements utiles,
- Donner au service public les moyens de lutter efficacement contre la fraude fiscale,
- Modifier les comportements de production et de consommation pour construire un développement économique et social solidaire et durable,
- Une fiscalité écologique qui sanctionne les pollueurs, sans culpabiliser les individus ni aggraver les difficultés des plus fragiles, qui encourage les comportements responsables et qui aide au développement d'infrastructures non polluantes.
- Diminuer la fiscalité indirecte en commençant par la suppression de la TVA sur les produits de première nécessité et les biens culturels.



CSG, blocage des pensions : ça suffit !

Manifestez le jeudi 14 juin 2018,
signez la pétition CSG !

Depuis son installation à la présidence de la République, M. Macron méprise les retraités, les caricature comme des « riches » et des « nantis ». Il a gelé les pensions en 2018 et a augmenté la CSG de 25 %, ce qui diminue de plusieurs centaines d'euros par an le pouvoir d'achat d'un grand nombre de retraités depuis le 1^{er} janvier 2018.

A l'appel de nos neuf organisations de retraités, de plus en plus de personnes en retraite expriment leur colère en manifestant : 80 000 le 28 septembre, puis 200 000 le 15 mars dans plus de 160 villes. Cette colère vient de loin, de l'accumulation d'attaques menées par les gouvernements depuis le printemps 2014 : gel des pensions, création ou augmentation de taxes, suppression de dispositions fiscales spécifiques, etc.

L'énorme succès des manifestations a incité le premier ministre à effectuer un tout petit geste, à exonérer d'augmentation de la CSG quelques retraités... en 2019. **Ce premier recul** reste bien trop limité pour calmer les personnes retraitées en colère, c'est un encouragement à une mobilisation encore plus massive pour obtenir la suppression de l'augmentation de la CSG.

Les propos tenus le 12 et le 15 avril à la télévision par le Président de la République confirment qu'il ne veut toujours rien comprendre de la colère des retraités. Il nous dit qu'il ne prend pas les retraités « pour un portefeuille », peut-être, mais il les prend bien pour un porte-monnaie ... dans lequel il tape pour aller grossir les portefeuilles d'une minorité privilégiée.

D'autres mobilisations sociales et syndicales se développent.

Elles représentent un élément supplémentaire nécessitant le maintien d'une pression spécifique de tous et toutes les retraité-e-s.

Le gouvernement multiplie ses « réformes », ses attaques contre certaines catégories sociales. En multipliant les cadeaux fiscaux et sociaux aux plus riches (laxisme à l'égard de la grande fraude, baisse de l'impôt sur les sociétés à 25 %, plafonnement de l'imposition des dividendes à 30 %, suppression de l'impôt sur la fortune pour les titulaires de portefeuilles boursiers, etc.), il accentue les déficits publics et il maintient la dette, ce qui servira de prétexte à une nouvelle politique d'austérité à l'égard du plus grand nombre, à une réduction supplémentaire des crédits alloués aux dépenses sociales, à la solidarité et au financement des services publics (hôpitaux, EHPAD, etc.).

Le gouvernement doit annuler la hausse de la CSG pour tous, doit mettre fin au gel des pensions et les revaloriser.

- Manifestez jeudi 14 juin dans tous les départements.
- Signez, faites signer la pétition pour une loi de finances rectificative qui annule la hausse de la CSG pour tous, qui met fin au gel des pensions, qui revalorise toutes les pensions.
Pour signer en ligne : <http://www.retraiteencolere.fr/>

POUR LE LIEU ET L'HEURE DE LA MANIFESTATION
EN ILE-DE-FRANCE
CONSULTEZ LES SITES SYNDICAUX

